

**Maçonneries :**

Béton ragréé - Enduit de ciment -  
Fibrociment - Béton cellulaire - Mortier -  
Briques

**Autres :**

Pâte de verre - Grès cérame - Anciennes  
peintures minérales - Enduit à la chaux

Fixateur solvanté pour façade

**EXTÉRIEUR**

6 à 8 m<sup>2</sup>/L

## Fonction :

Fixateur et durcisseur pigmenté composé de résine acrylique en phase solvant, renforcé en quartz

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 7b1

**Destination :** EXTÉRIEUR

Surfaces murales

## Propriétés :

- Convient aux anciennes peintures minérales, chaux, fibrociment, béton cellulaire
- Consolide et homogénéise les fonds poreux
- Idéal pour la rénovation
- Renforcé en quartz : facilite l'accroche des finitions
- Microporeux : laisse respirer le support
- Forme un film insaponifiable (non alcalin)

## Caractéristiques :



= 6 à 8 m<sup>2</sup>/L



= 4 h



= 18 h (à 20°C et 60% d'humidité relative)

*Le rendement est variable en fonction de la porosité et du relief du support*

*Le séchage est variable selon la température et l'hygrométrie ambiante*

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - **Blanc**
- **Aspect :** Mat rugueux
- **Matériel :** Brosse, manchon polyamide méché 18mm
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit
- **Conditionnement :** 3 L - 15 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1.40 +/- 0.05
- **Extrait sec (pondéral) :** 58 +/- 2%
- **Taux de brillance à 60° :** <5% à 24h
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (**cat. A/h**) : **750 g/L** (2010).  
Ce produit contient **max 450 g/L de COV**

## MISE EN ŒUVRE

### Préparation du support :

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes, DTU en vigueur et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application. Faire une reconnaissance préalable des supports afin de déterminer la préparation adéquate.

- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant.
- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Si présence de dépôts verts, champignons ou algues** : effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **lauramousse**. En cas de forte contamination de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau, au préalable, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre **laurafer primaire anti-corrosion**  
*Voir les fiches techniques des produits cités.*

### Application :

**Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes aux DTU en vigueur, notamment le DTU 59.1 (D3) et le DTU 42.1 (I1 à I4).

- **Cas général** : Appliquer directement 1 couche
- **Ne pas appliquer sur des anciens revêtements souples (RPE, RSE ou systèmes d'imperméabilité) ni sur d'anciennes peintures sensibles aux solvants.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant et pendant l'utilisation.**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)5 62 74 27 50

**Mail : [contact@lauragais-peintures.fr](mailto:contact@lauragais-peintures.fr) [www.lauragais-peintures.fr](http://www.lauragais-peintures.fr)**

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015